

Résumé de doctrine

par Raymond Teachout

Etudes **B**ibliques **P**our **A**ujourd'hui

WWW.EBPA-PUBLICATIONS.ORG INFO@EBPA-PUBLICATIONS.ORG

Tout enseignement doit être examiné avec les Écritures.

Ces Juifs avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique; ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, et ils examinaient chaque jour les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disait était exact. (Act. 17:11)

Mais examinez toutes choses; retenez ce qui est bon (1 Th. 5:21)

Résumé adapté de la confession de foi du dit auteur.

2006

EBPA - Etudes Bibliques pour Aujourd'hui

www.ebpa-publications.org

I. La Révélation de Dieu (incluant Bibliologie)

A. Révélation générale (La révélation générale, quoi que donnée sans la Parole de Dieu, nous est clairement définie dans la Parole de Dieu).

Dieu se révèle à sa création d'une façon générale par plusieurs moyens :

1. Par la *nature*, nous voyons à propos de Dieu ses perfections invisibles, sa puissance éternelle, sa divinité et sa gloire (Rom. 1:19-20; Ps. 19:1-7)
2. Par Sa *provision générale*, nous voyons la bonté de Dieu (Act. 14:15-17; cf. Mat. 5:45)
3. Par la *conscience*, Dieu révèle Son standard moral de base à l'homme (Rom. 2:14-15).
4. Par un *sentiment de l'éternité*, Dieu révèle à l'homme qu'il a une âme (Ecc. 3:11).
5. Par les *conséquences aux péchés* (maladies spéciales, etc), Dieu révèle à l'homme qu'il mérite la colère de Dieu (Rom. 1:32).
6. Résumé : Cette révélation générale concerne:
 - a. La personne de Dieu:
 - (1) créateur (Ps. 19:1),
 - (2) glorieux (Ps. 19:1)
 - (3) invisible (Rom. 1:20),
 - (4) parfait (Rom. 1:20),
 - (5) éternel (Rom. 1:20),
 - (6) puissant (Rom. 1:20),
 - (7) bon (Act. 14:17);
 - (8) juste (Rom. 2:15),
 - (9) juge (Rom. 1:32).
 - b. Le standard de moralité: bien/mal (Rom. 2:15)
 - c. L'homme:
 - (1) il a une âme éternelle (Ecc. 3:11)
 - (2) il sera jugé par Dieu (Rom. 1:32).

7. Cette révélation générale est donc suffisante pour établir la pleine *responsabilité* de l'homme face à son Créateur, sa pleine *culpabilité* dans sa rébellion et sa *condamnation justifiée* par un Dieu parfait. Elle est silencieuse quant au salut offert par Dieu (voir plus loin, versets montrant que la révélation spéciale est nécessaire au salut).

B. Révélation spéciale

1. *La Parole Orale.* Dieu s'est révélé à l'homme oralement à travers les prophètes pour parler pour Lui (Héb. 1:1; Exode 5:1, 2 Samuel 7:5; Esaïe 7:7). Cette forme orale de révélation n'était que temporaire. La seule trace que nous avons de cette révélation n'est que ce qui a été retranscrite dans la Parole Ecrite. Dieu pouvait parler directement à ses prophètes ou communiquer par des visions ou des songes (Gen. 41:1; Dan. 2), etc., ou par des anges (Dan. 10; Act. 5:19-20). De pair avec la Parole était la révélation par les prodiges, les signes, et les miracles. Mais ces choses super-naturelles n'ont eu du sens que dans l'explication qui était donnée dans la révélation spéciale qui accompagnait ces prodiges. Exemples : Miracles de Moïse, pour authentifier sa parole (Ex. 7:12f); 10 plaies, pour authentifier les réclamations du Dieu d'Israël; Mer Rouge, Jourdain, ouverts, (Josué 4:23, 24); 2 Rois 19:19; Héb. 2:3-4
2. *La Parole Vivante.* Dieu s'est révélé à l'homme par Jésus Christ (ses paroles [Héb. 1:3] et Sa Personne [Jean 1:18]). On inclut ici les manifestations de Dieu dans l'Ancien Testament (Esa. 6:1 [Jean 12:37-41]; Gen. 16:7; Ex. 3:2 [concernant l'Ange de l'Eternel, voir plus loin sous Jésus Christ]).
3. *La Parole Ecrite.* Dieu a poussé ses prophètes de mettre par écrit ce qu'il voulait communiquer aux hommes d'une façon permanente et complète (1 Pierre 1:21; Josué 1:8; Jér. 36:2, 28)
 - a. Le contenu de la Parole Ecrite (la Bible)
 - (1) L'Ancien Testament (Luc 24:44) (39 livres)

(2) Le Nouveau Testament (2 Pierre 3:15-16; Rom. 16:25-26). (27 livres)

b. La nature de la Parole Ecrite (la Bible)

(1) La Parole de *Dieu*. Dieu est son Auteur. Les paroles dans la Bible sont sorties de la Bouche de Dieu (c'est le vrai sens d'*inspiration - soufflé par Dieu*) (2 Tim. 3:15; Mat. 4:4). Cela nous garantit que le produit fini est exactement, jusque dans les mots, ce que Dieu voulait communiquer. Dieu a bien sûr dirigé dans le processus d'écrire, puisque le Saint-Esprit a poussé ses saints prophètes à écrire de la part de Dieu (2 Pie.1:21), d'une façon individuelle, selon la sagesse qui leur a été donnée (2 Pie 3:15-16). C'est pourquoi on retrouve les différents styles des auteurs dans chacun de leurs livres. L'aspect double de l'auteur (Dieu, l'unique auteur, par l'entremise d'auteurs humains) se retrouve dans la présence de deux termes pour référer à la Bible, à la fois comme un seul livre et une collection de livres : « l'Ecriture » et « les Ecritures » (Mat. 21:42; Marc. 12:10).

(2) La Parole de Dieu est parfaite, véridique, et sans erreur, jusque dans ses mots, dans l'original (Ps. 19:8; Mat 5:18). Galates 3:16, où Paul fonde tout son argument sur un seul mot, en donne un bel exemple. Elle ne peut être anéantie, c'est-à-dire rendu non valide (Jean 10:35). Le fait que la Bible soit sans erreur ne veut pas dire qu'elle n'utilise pas des expressions populaires non techniques (ex. « Coucher du soleil ») et des figures de styles ou qu'elle ne relate pas des mensonges (ex. ceux de Satan dans Gen. 3) qui sont démontrés comme tels dans le contexte.

(3) La Parole de Dieu est complète, autoritaire et efficace (1 Cor. 13:9-12.; Apoc. 22:18-19). Le « canon » des Ecritures est fermé (canon = limites de ce qui est autoritaire ou non). Les 66 livres qui y sont inclus forment la Parole de Dieu. Le canon des Ecritures a été reconnu d'une façon

providentielle par l'ensemble des églises fidèles à l'évangile, mais ce sont les Ecritures elles-mêmes qui se distinguent clairement de tout livre sans autorité divine (ex. livres apocryphes), par le témoignage interne que l'Ecriture porte sur elle-même de son caractère super-naturel. L'Ecriture, étant inspirée de Dieu (2 Tim. 3:16) a ce côté super-naturel, vivante, efficace et puissante, que n'a aucun autre livre. C'est pourquoi, la Bible est appelée une lampe (Ps. 119:105); un miroir (Jac. 1:22-25); l'eau (Eph. 5:25-27); le froment (Jer. 23:28); un feu (Jer. 23:29); un marteau (Jer. 23:29); une épée à double tranchant (Eph. 6:17; Heb. 4:12); l'or (Ps. 19:10-11); une semence (Luc 8:11); pluie et la neige (Es. 55:10-11) qui a toujours son effet.

(4) La Parole de Dieu seule est autoritaire en matière de foi et de pratique (Marc 7:5-13).

c. Les fonctions de la Parole Ecrite (la Bible)

(1) Démontrer l'ampleur du problème du péché (Rom. 7:7-13). La loi écrite a spécifié précisément ce que la conscience disait généralement, que l'homme ne peut garder la loi de Dieu, et est donc pécheur (Rom. 3:20).

(2) Faire connaître la solution au péché. La solution au péché n'est donnée que dans la révélation spéciale; la réception explicite de cette révélation spéciale est donc nécessaire au salut (2 Tim. 3:15; Ps. 19:8; Rom. 10:14-17; 1 Thess. 2:13; 1 Pierre 1:23-25; Jean 5:24).

(3) Amener à maturité l'enfant de Dieu (2 Tim. 3:16-17).

d. La préservation de la Parole Ecrite (la Bible)

(1) La Bible est préservée parfaitement au ciel (Ps. 119:89). Ici bas, nous n'avons plus les originaux. Dieu a limité l'aspect super-naturel d'inspiration aux auteurs, et ne l'a pas transmise aux copieurs (et/ou aux traducteurs) de ces textes. Cependant, tout en utilisant des copistes imparfaits, Il a choisi de transmettre d'une façon providentielle et essentielle et à chaque génération Sa parole en pourvoyant de nombreuses copies à travers

les temps. La Bible a été copiée une multitude de fois (beaucoup plus que tout autre livre humain) ce qui permet de comparer les nombreuses copies entre-elles et de reconnaître les erreurs de copiage (relativement très peu nombreuses). La Bible a donc été merveilleusement préservée à travers les siècles (de loin mieux que tout autre document de l'antiquité). Ce que nous avons est une copie *très* fidèle aux manuscrits originaux, et autoritaire.

Note: Providence = le contrôle et souveraineté de Dieu sur les affaires des hommes d'une façon indirecte et naturelle (ex. : Esther).

(2) La Bible a été traduite en maintes langues. Jésus Christ Lui-même citait une traduction grecque de l'Ancien Testament, et la citait avec autorité (Jean 10:35; 13:18). Nous pouvons donc avoir une grande confiance dans nos traductions françaises des Ecritures. Ceci dit, c'est dans la nature des langues qu'une langue ne correspond jamais à 100% à une autre, et donc il est inhérent que dans la tâche de traduction il y a une certaine mesure d'interprétation. Dans la mesure où les ministres de la Parole seront jugés plus sévèrement (Jac. 3:1), il serait préférable, quand possible, pour les enseignants de la Parole d'avoir une base dans les langues originales pour être en mesure de s'assurer de la meilleure traduction des passages sur lesquels ils enseignent.

e. L'interprétation de la Parole Ecrite (la Bible)

(1) L'interprétation de la Bible est possible à cause de la nature claire et compréhensible de la Parole de Dieu (2 Pierre 3:14-16; voir aussi Act. 17:11). Parce qu'elle est compréhensible et claire, tout homme est redevable à ce qu'elle dit et sera condamnée par elle (Jean 12:48; 5:45-47; cf. Rom. 3:19)

- (2) L'interprétation correcte de la Bible est impossible à part le ministère d'illumination du Saint-Esprit (2 Cor. 2:6-16), à cause de la condition pécheresse, de l'endurcissement du cœur de l'homme (Mat. 22:23-33; Mat. 13:15), et d'un cœur incrédule et voilé (2 Cor. 4:3-4).
- (3) Dieu s'est servi des Lévites pour aider le peuple de comprendre Sa loi (Néh. 8:8), et, dans l'Eglise, Il se sert d'enseignants (1 Tim. 3:1-2; Tite 1:9; 2 Tim. 2:1-2; Eph. 4:11-12). Mais chaque croyant est responsable devant Dieu de vérifier l'exactitude de tout enseignement à partir des Ecritures (Act. 17:11; 1 Thess 5:21-22). Chacun en a la capacité de le faire par l'onction du Saint-Esprit (1 Jean 2:20).
- (4) L'interprétation de la Bible doit se faire selon une interprétation « normale » et non pas « particulière » (2 Pierre 1:18-20). C'est-à-dire qu'il ne faut pas comprendre la Bible d'une façon spéciale et subjective, sans base logique et contextuelle. Il faut comprendre la Bible avec un sens normal(avec un certain bon sens) par lequel Dieu se révèle à nous, tout comme nous comprendrions une simple lettre de la part de quelqu'un. Plusieurs choses influencent le sens d'un texte :
- (a) la grammaire et les figures de style
 - (b) le contexte immédiat du texte et général de la Bible.
 - (c) l'arrière plan historique et culturel

II. La Nature de Dieu

(incluant Théologie proprement dite, Christologie, Pneumatologie)

Dieu se révèle en trois personnes en une essence divine, mystère incompréhensible pour nous avec nos limites mentales. Qu'il n'y a qu'un seul Dieu est clairement stipulé, (Es. 44:24; 45:18; 45:21), mais que trois personnes distinctes reçoivent l'attribution de Dieu est aussi clair

(voir ci-dessous). Il y a ainsi un seul Dieu en trois personnes (Es. 6:8; Mat. 28:19; 2 Cor. 13:14; 1 Cor. 12:4-6, etc).

A. Dieu – caractéristique et attributs de l'essence divine — A part ce qu'on apprend sur Dieu dans la révélation générale, Dieu se définit Lui-même clairement et explicitement dans la révélation spéciale. Il se définit comme suit: [ces attributs sont à la fois les attributs du Père, du Fils et du Saint-Esprit]

1. Dieu est saint. Sa sainteté parle plus que juste de sa perfection morale, mais le distingue de tout, le met à part comme unique — comme seul *Dieu!* (Ex. 15:11; 1 Sam. 2:2; Apoc. 15:4; Es. 40:25-26). C'est pourquoi c'est la caractéristique qui ressort de la louange devant Son trône (Es. 6:3; Apoc. 4:8). Les autres caractéristiques pointent toujours vers Sa sainteté (Eze. 36:16-38; 39:25; Osée 11:9; Esa. 57:15; Es. 58:13; Eze. 28:22; Nom. 20:1-12).
2. Dieu est Esprit (Jean 4:24)
3. Dieu est invisible (1 Tim. 1:17; 6:16; 1 Jean 4:12). Le Fils révèle le Père (Jean 1:18).
4. Dieu est existant en Lui-même (Ex. 3:14; 1 Thess. 1:9; Jean 5:26)
5. Dieu est unique, seul (Es. 44:24; 45:18; 45:21; Deut. 6:4), et chacune des trois personnes divines aussi, pris individuellement, a ce caractère d'être unique (Jean 17:3; Eph. 4:4-6).
6. Dieu est transcendant — distinct de Sa création. (Gen. 1:1; Ps. 113:4-6)
7. Dieu est immuable dans Sa nature (Mal. 3:6; Heb. 13:8; Nom. 23:19) mais « vivant » dans ses actions, ses émotions, ses interactions (Gen. 6:6; Ex. 32:12-14; 2 Sam. 24:16; Jér. 26:13; Joel 2:13).
8. Dieu est fidèle (1 Thess. 5:24; Phil. 1:6)
9. Dieu est véritable, vrai, la vérité (Deut. 32:4; 1 Jean 5:20; Jean 14:6; Tite 1:2; Heb. 6:18).
10. Dieu est glorieux (Es. 42:8; Ps. 113:4).

11. Dieu est jaloux, un feu dévorant. Ex. 20:5; 34:14; Deut. 4:24. Basé sur Sa nature de vérité, Il chérit ce qui est à Lui, et hait l'infidélité (Es. 42:8; 48:11).
12. Dieu est une personne. Il a une conscience de Lui-même (Ex. 3:14); des pensées, intelligence (Es. 55:8-10); des désirs (2 Pie 3:9); une volonté (Eph. 3:11); des émotions (Soph. 3:17; Eph. 4:30).
13. Dieu est amour, un Dieu de relation (1 Jean 4:8). L'amour était au sein de la Trinité avant d'avoir un objet externe à aimer (Jean 3:35; 5:20; 10:17; 14:31; 15:9; 17:29; Jac. 4:5).
14. Dieu est connaissable de Sa création, impliqué dans Sa création, et Quelqu'un avec Qui c'est possible d'avoir une relation et une communion (Heb. 11:6; Jean 17:3).
15. Dieu est juste (Jean 17:25; Gen. 18:25; Rom. 3:26)
16. Dieu est miséricordieux (Ex. 34:6; Deut. 4:31; Eph. 2:4; 1 Pi 1:3)
17. Dieu est souverain, Ps. 135:6; Dan. 4:2-3; Es. 40:13-14; Eph. 1:5, 11; Rom. 9:20-23; Rom. 12:2. Sa souveraineté ne contredit pas la responsabilité de l'homme, et ne fait pas de Dieu responsable du péché (Jac. 1:13).
18. Dieu est infini, par rapport au temps : éternel (Ps. 90:2); par rapport à l'espace : omniprésent (Ps. 139:8-10; 1 Rois 8:27; Jer. 23:23; Mat. 28:20) [être séparé de Dieu ne parle pas des limites d'espaces de Dieu, mais d'être séparé de Lui en matière de relation]; par rapport à la connaissance : omniscient (Ps. 147:5; Act. 15:18; Pro. 15:3; Ps. 139:2-3, 16; Héb 4:13); par rapport à la puissance : omnipotent (Gen. 17:1; Ex. 6:3; 2 Cor. 6:18; Apoc. 1:8; 19:6); Il peut tout faire en conformité à Sa nature, c'est pourquoi Il ne peut pas *a)* mentir (Tit. 1:2); *b)* tenter au mal (Jac. 1:13) et *c)* se renier Lui-même (2 Tim. 2:13).

B. Jésus Christ notre Seigneur — le Fils de Dieu

La personne de Jésus Christ est un mystère (1 Tim. 3:16) qui vaut toute notre attention (Col. 2:2-3). La personne de Jésus Christ peut être définie comme suit : une (1) personne avec deux (2) natures bien distinctes (100% divine [depuis toujours] et 100% humaine [depuis l'incarnation]) (1 Cor. 2:8 Jean 3:13; Rom 9:5).

L'Union des deux (2) natures est permanente Heb. 6:20; Corps glorifié de Jésus après la résurrection (Luc 24:39-40)

1. La Divinité de Jésus Christ

- a. Préexistence : Il était l'Ange de l'Eternel de l'A.T. (ou plutôt lit. l'Envoyé de l'Eternel) (manifestation du Fils de Dieu dans l'Ancien Testament (Gen. 16:8-10; Ex. 3:2-6; Jug 6:11-22; 13:3-23; Zach. 12:8). Le nom de Christ est Admirable (lit. Merveilleux)(Es. 9:5) qui est le même que celui de l'Ange (Jug. 13:18). C'est aussi le rôle du Fils de manifester le Père (Jean 1:18). Pour la préexistence, voir aussi Jean 1:15; Jean 8:58; Jean 17:5, 24; Heb. 1:2; Jean 1:1.
- b. Le nom de l'Eternel lui est attribué (Es. 40:3/Mat. 3:3; Es. 6:1-3/Jean 12:41)
- c. Le fait qu'il soit éternel est affirmé (Michée 5:1; Mat. 2:6)
- d. Appelé Dieu (Héb 1:8; Rom. 9:5; Tit. 2:13; Jean 1:1), et d'autres titres divins : « premier et dernier » (Apoc. 1:17; 2:8; 22:13-16/Es. 44:6; 48:12); «Fils de Dieu » Jean 5:18; Jean 1:14, 18; 3:16, 18; 1 Jean 4:9
- e. Possède les attributs divins :
 - (1) Existant en lui-même. Jean 1:4; Jean 14:6 Jean 5:26. b)
 - (2) Eternel, 1 Jean 1:2
 - (3) Immuable, Heb 13:8
 - (4) Saint, Act. 3:14
 - (5) Juste, Act. 3:14 1 Jean 2:1
 - (6) Amour, 1 Jean 3:16
- f. Faits des oeuvres divines :
 - (1) Création, Jean 1:3
 - (2) Soutien de l'univers, Héb 1:3
 - (3) Prière (il reçoit et répond aux prières) Jn 14:13-14
 - (4) Sauveur. Esaïe 45:21/Phil 3:20
- g. Reçoit l'adoration (Mat. 2:11; Luc 24:51-52; Heb. 1:6; Phil. 2:9-11; voir Mat. 4:9-10; Apoc. 19:10)
- h. Attribué une pleine divinité (Col. 2:9; Heb. 1:3; Phil. 2:6).

2. **L'humanité de Jésus Christ.** Le Fils de Dieu s'est incarné; c'est-à-dire, qu'il est devenu humain dans tous les sens du mot. A sa naissance humaine, le Fils de Dieu fut appelé Jésus. « Christ » (grec) veut dire « oint » ou « Messie » (hébreu), d'où nous avons Jésus Christ.

- a. Conception miraculeuse par la puissance du Très-Haut, par l'agence du Saint-Esprit (Luc 1:35), né d'une vierge, Marie (Mat. 1:23; Luc 1:27, 34. Mat. 1:16; Luc 3:23). Le Père lui avait préparé un corps, Hébr. 10:5.
- b. But de l'incarnation. L'incarnation était nécessaire pour accomplir les buts suivants :
- (1) Pour le *salut* de l'homme
 - (a) Servir de sacrifice pour le péché. — Agneau Jean 10:10-11; Hébr. 2:9b; Rom. 3:25-26. Avoir un substitut humain parfait était la seule façon pour Dieu de sauver l'homme pécheur. (Rom. 3:23-26; Hébr. 9:22-28)
 - (b) Devenir le grand sacrificateur et Sauveur Hébr 2:17-18; Hébr. 5:9-10
 - (2) Pour la *jugement* de l'homme (Jean 5:27; 9:39)
 - (3) Pour la *révélation* de Dieu et de la vérité (Col. 1:15; Jean 1:18; 2 Cor. 4:4; Jean 18:37; Hébr. 1:2)
 - (4) Pour accomplir la promesse quant au *royaume* d'Israël, offert mais rejeté, mais qui sera établi plus tard lors de sa prochaine venue (Mat. 4:17 Mat. 27:42; 1 Cor. 15:24-25; Apoc. 3:21; Luc 1:32)
 - (5) Pour l'expérience : a) d'apprendre l'obéissance (Hébr. 5:7-8); b) d'être tenté, vaincre la tentation, compatir à nos faiblesses (Hébr. 2:18; Hébr 4:15); c) d'accomplir la loi (Mat. 5:17); d'illustrer comment nous devons marcher (1 Jean 2:6) et ce que nous allons être (1 Jean 3:2).
- c. La nature de Son incarnation (Phil. 2:5-11).
- (1) Existence originale :
 - (a) existence. Il était Dieu (Jean 1:1).
 - (b) forme. Il avait la « forme » (apparence externe; manifestation extérieure) de Dieu, avec la gloire qui allait avec (Jean 17:5)
 - (2) Dépouillement et humiliation
 - (a) Existence. Il n'a pas cessé d'*être* Dieu. Mais il a commencé à être en même temps, *homme*.

- (b) **Forme.** Il a pris la forme humble d'un homme mortel, ce qui invariablement inclut de cacher sa forme glorieuse divine. Dépouillement:
- i) volontaire, soumis. Jean 5:30
 - ii) de la manière qu'il existait comme Dieu
 - a) manifestation glorieuse (voir ci-haut)
 - b) des richesses de sa gloire (2 Cor. 8:9)
- d. La pleine humanité de Jésus Christ est. . .
- (1) indiquée par ses noms « L'homme Jésus Christ » (1 Tim. 2:5); « Fils de l'homme » (Mat 20:28); « Fils de David » (Mat. 1:1); « Petit enfant » (Luc 2:16); « Fils de Marie » (Marc 6:3)
 - (2) indiquée par son développement humain : Conception (miraculeuse) Luc 1:31, 35); Période pré-natale (Luc 2:5); Naissance normale (Gal. 4:4); Croissance normale (Luc 2:40, 52); Prenait de l'âge normalement (Lu 3:23).
 - (3) indiquée par ce dont il est constitué a) Matériel : chair, même après la résurrection (glorifié) (Jean 1:14; Luc 24:39); b) Immatériel : âme (Mat 26:38) / esprit (Jean 13:21)
 - (4) indiquée par ses limitations humaines : Faiblesse, fortifié par un ange (Luc 22:43); Fatigue (Jean 4:6); Sommeil (Mat 8:24); Croissance en sagesse, etc. (Luc 2:52); Appétits, Sa faim et Sa soif (Mat. 4:2; Jean 19:28)
 - (5) indiquée par son apparence humaine (Mat. 16:13-14) et juive (Jean 4:9)
 - (6) indiqué par sa souffrance et sa mort : sang et eau sortaient de son côté (Jean 19:34); rendu l'esprit (Jean 19:30)

3. L'Oeuvre de Jésus Christ

- a. La Mort expiatoire et propitiatoire de Christ était préfigurée dans le système de sacrifice de l'A.T., annoncée d'avance dans les prophètes (ex: Es.53) et enseignée par Christ (Mat. 16:21). C'est le fait central de l'évangile (1 Cor. 15:1-4). Son sacrifice incluait de grandes et réelles

souffrances (Mat. 26:36-46; Es. 53; Mat. 27 1 Pe 3:18). La nature de Son oeuvre sur la croix et de Sa mort :

- (1) *Spirituelle* – Christ, sur la croix, et dans sa nature humaine, était séparé du Père. Mat. 27:46
- (2) *Physique* – Sa mort était la séparation de son esprit (humain) d'avec son corps humain Mat. 27:50
- (3) *Sanglante* – le sang de Christ a coulé (dos battu; couronne d'épine; clous dans les mains et les pieds; côté percé) Heb 9:22b
- (4) *Volontaire et contrôlée* – personne a pris la vie de Jésus Christ, c'est Lui qui est mort au moment qu'Il voulait (Jean 10:17-18)
- (5) *Substitutive* – À la place d'autrui (de tous les humains de tous les temps, sauf lui-même bien sûr, car il était parfait, sans péché [2 Cor. 5:21; Es. 53:9]) 1Jean 2:2
- (6) *Expiatoire* – Pour expier (payer pour) le péché 1 Jean 2:2
- (7) *Propiatoire*. Pour satisfaire la justice de Dieu. Rom. 3:24

b. La résurrection de Christ était aussi prédite dans l'A.T. (Es. 53:10). Il n'y avait pas eu de corruption dans le tombeau (Act. 2:31;13:35-37). Cela implique le même corps dans lequel Il est mort (Jean 20:25-29; Luc 24:39-40), mais transformé (Jean 20:26) et glorifié (Mat. 17:1-3). La résurrection accomplit notre justification (Rom. 4:25) et donc fait partie intégrale de l'Évangile, et est nécessaire au salut (Rom. 10:9-10; 1 Cor. 15:1-4). Cela rend possible la vie chrétienne victorieuse (Rom. 6:1-11).

c. L'ascension et l'exaltation de Christ (Luc 24:50-53; Act. 1:6-12; Eph. 1:20-23) marque la fin de son stade de « dépouillement ». La gloire externe lui est retournée, comme fruit de son oeuvre merveilleuse (Phil. 2:9-11; Apoc. 1:13-19).

(1) Fonctions au ciel

- (a) Chef de l'Église (Eph. 5:23; Col. 1:18) A ce titre, Il aime l'Église (Eph. 5:26); y rajoute (Act. 2:47); la dirige (Eph. 5:24); la nourrit (Eph. 5:29); la purifie (Eph. 5:25-27);

la prépare (Eph. 5:27), et lui a donné des dons (Eph. 4:7-16).

- (b) Assis à la droite du Père, sur le trône du Père (Apoc. 3:21).
 - (c) Souverain Sacrificateur : le Grand Prêtre ultime, éternel et unique (Heb 7:8, 24-25), l'Intercesseur (Rom. 8:34; Esaïe 53:12; Heb. 7:25); l'Avocat (1 Jean 2:1; Ap.12:10)
- (2) Fonctions sur terre - Il est présent dans les croyants (Mat. 28:20; Col. 1:26-27); donne la vie et les fruits (Jean 14:6; Col. 3:4 Jean 15:5), la force (Phil. 4:13). Il constitue l'espérance du chrétien (Col. 1:27),
- (3) Fonction futures ; (voir eschatologie).

C. Le Saint-Esprit de Dieu

1. **Le Saint-Esprit est une personne**

- a. Ayant les attributs de personnalité : vie (Rom. 8:2); l'intelligence (1 Cor 2:11); but/volonté, liberté et conscience de soi (1 Cor. 12:11); émotions (Eph. 4:30); actions (Jn. 16:8; Jn. 14:26; 16:13-15; Néh. 9:20; Gal. 4:6; Rom. 8:26,27; Rom. 8:14; Gal. 5:18; cf. Actes 8:29; 13:2; 16:6,7; 20:23; Actes 13:2; 20:28; Jean 16:13-14; 2 Pi. 1:21).
- b. Ayant les associations de personnalité : avec Le Père et Le Fils (2 Cor. 13:13; Mat. 28:19) et avec les hommes (Acts. 15:28), pouvant être attristé (Eph. 4:30; Esa. 63:10), résisté (Actes 7:51), blasphémé (Matt. 12:31), menti (Actes 5:3), outragé (Héb. 10:29).
- c. Ayant l'appui grammatical de personnalité : « un *autre* Consolateur » (au même titre que Christ, Jn. 14:16,17,26; 16:7); en grec, le pronom personnel masculin « il » est utilisé au lieu de neutre, quoique le nom « esprit » est neutre (Jn. 14:26; 16:13).

2. **Le Saint-Esprit est Dieu**

- a. Il est appelé Dieu (Heb 10:15-16 et Jer. 31:33; Es. 6:8-10 et Act. 20:25 -26; Act. 5:3-4; 2 Cor. 3:18 ; 1 Cor. 3:16 et 6:19)
- b. Il possède les attributs de Dieu : Sainteté (Eph. 4:30, etc); Omniscience (1 Cor. 2:10-11); Omniprésence (Ps. 139:7-10); Omnipotence (Luc 1:35; (Cf. Job 26:13 Darby); Eternité (Héb 9:14); Vérité (Jean 14:17; 1 Jean 5:6); Vie (Rom. 8:2); L'amour (Rom. 15:30; cf. Gal. 5:22).
- c. Il est associé au Père et au Fils, dans différents ordres (Matt. 28:19,20 : Père, Fils, Saint-Esprit) (2 Cor. 13:13 : Fils, Père, Saint-Esprit) (1 Cor. 12:4-6; Eph. 4:4-6 : Saint-Esprit, Fils, Père) (Rom. 15:30 : Fils, Saint-Esprit, Père).
- d. Les actions divines lui sont attribuées (en bref) : Création (Gen. 1:2; Job 33:4); Vivification (Jean 6:63; Rom 8:2); Inspiration/Prophétie (I Sam. 10:6,10; 19:20-23; 2 Sam. 23:2,3; 2 Pi. 1:21); Régénération (Tite 3:5; Jean 3:3-8); Justification (1 Cor. 6:11 [voir Rom8:33]); Conviction (Jean 16:8); Sanctification (1 Cor. 6:11; 2 Thess. 2:13; I Pi. 1:2); Résurrection (Rom. 8:11).

3. Le Saint-Esprit et le monde

- a. Restreint le péché (et ses conséquences immédiates) (Gen. 6:3; 2 Thess. 2:6-7).
- b. La conviction du péché, dans l'ancienne alliance (Gen. 6:3), particulièrement avec son peuple (Ps. 32:3-4; Es. 63:10), et, depuis la venue de Jésus Christ, Il convainc le monde de péché, surtout de l'ultime de refuser de croire au Fils de Dieu; de justice en ce que la justice est maintenant disponible en Christ, puisque l'oeuvre de Celui-ci a été acceptée par le Père qui l'a reçu; et de jugement, étant démontrée dans le jugement du diable (Jean 16:8-11).

4. Le Saint-Esprit et le peuple de Dieu

- a. Dans l'Ancienne Alliance, le Saint-Esprit avait un ministère particulier d'instruction nationale (Néh. 9:20, 30); d'artisanat et talents spéciaux (Ex. 31:3; 35:31; Haggai 2:5; Zach 4:6); de prophéties (2 Sam. 23:2); de régénération (Jean 3:3-10); et d'onction théocratique qui était donnée au dirigeant du peuple de Dieu pour l'aider à diriger le peuple

de Dieu (pas nécessairement d'une façon permanente; et ce n'était pas du tout la même chose que la présence du Saint-Esprit en signe du salut comme dans le N.T. [Rom. 8:9]; Nomb. 11:17, 25; Deut. 34:9; Jos. 1:5; Juges 3:10; 6:34; 11:29; 15:14; 1 Samuel 10:6, 9, 10; 11:6; 1 Samuel 16: 13, 14; Ps. 51:13). Jésus-Christ, comme le Messie prédit, allait aussi avoir cette onction de l'Esprit-Saint lui permettant d'accomplir son ministère vis-à-vis de la nation, Esa. 11:2; 61:1-3; Act. 10:38; Mat. 3:15; Lu. 4:16-30. En ce qui concerne Jésus-Christ, l'onction théocratique explique pourquoi Christ, quoi que Lui-même Dieu, en tant que Fils de David, a reçu le Saint-Esprit (Mat. 3:15) et a opéré sous Sa direction (Mat. 4:1). Christ Lui-même s'était dépouillé de la pleine utilisation de ses attributs divins (Phil. 2:5-8), et donc, faisait ses miracles par la puissance du Saint-Esprit (Mat. 12:28). A part ces choses, le Saint-Esprit a conçu Jésus (Mat. 1:18-20; Luc 1:35), était présent dans ses souffrances et sa mort (Héb. 9:14), et dans sa résurrection (Rom. 8:11; 1 Pi. 3:18).

b. Le Saint-esprit dans la Nouvelle Alliance

(1) Régénération (Tit. 3:5), sanctification, justification (1 Cor. 6:11).

(2) Le baptême du Saint-Esprit

(a) Prédications dans l'Ancienne Alliance (Sous le nom de « répandre l'Esprit »). Ça va viser Israël, mais inclura aussi les nations (Es. 32:15; 44:3-4; Ezech. 39:29; Joel 2:28-32). Prédit aussi par Jean Baptiste et par Jésus-Christ (Mat. 3:11; Jean 7:37-39; Jean 14:17; Luc 24:49; Act. 1:3-8).

(b) Commencement à Pentecôte et transition (Act. 2; Act. 11:15-16)

i) Israël étant mis de côté en tant que nation (Rom. 11:25-26), le baptême du Saint-Esprit n'a pas été inauguré avec Israël comme nation, mais a inauguré une nouvelle ère et une nouvelle entité, l'Eglise, qui participera d'avance au bienfait de la Nouvelle Alliance, particulièrement au sang de

Christ et aux promesses quant au Saint-Esprit (Héb. 8:6-22; 2 Cor. 3:5-6; Héb. 9:15; Mat. 26:28). Le baptême du Saint-Esprit prend donc une forme et une signification particulière avec l'Eglise en plus d'introduire le temps de l'Eglise à la Pentecôte (Eph. 2:11-22; 1 Cor. 12:13). Quand il sera appliqué à Israël en tant que nation, il sera accompagné du plein établissement de la Nouvelle Alliance avec Christ qui rétablira le royaume d'Israël, et qui régnera sur le trône de David (Rom. 11:26-27; Luc 1:32).

- ii) Transition de l'Ancienne Alliance au temps de l'Eglise.
 - a) Actes 2 – les disciples de Jésus Christ étaient déjà croyants (Jean 17), mais n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit.
 - b) Actes 8:1-22 – l'inclusion des Samaritains. Les Samaritains n'étaient pas des païens, ni des Juifs (en quelque sorte entre les deux, professant le Dieu des Juifs). Ils ont cru dans l'évangile, mais n'ont pas reçu le Saint-Esprit jusque Pierre vienne et impose ses mains sur eux. Ceci était pour authentifier et déclarer valide la participation des Samaritains à l'évangile.
 - c) Actes 10-11:18 – l'inclusion des païens. Pierre et les autres Juifs avaient de la misère à croire que les païens pouvaient recevoir le Saint-Esprit, le salut et la vie, sans devoir devenir Juif. Dieu a établi clairement que Corneille et les autres qui ont cru ont reçu le Saint-Esprit, leur donnant les même évidences qu'au commencement (Pentecôte; voir 11:15), ce qui a persuadé non seulement Pierre, mais les autres Juifs croyants, que Dieu avait donc « accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie » (11:18). Il est clair que la

réception du Saint-Esprit était l'évidence qu'ils avaient cru et accepté le salut en Jésus Christ.

- d) Actes 19:1-7 – l'inclusion des saints de l'Ancienne Alliance. Ces disciples de Jean Baptiste n'avaient pas entendu la suite de l'histoire, c'est-à-dire, que Jésus était venu, qu'il est mort et ressuscité. Il n'avait donc pas non plus entendu que le Saint-Esprit avait été donné. L'important leur concernant n'était pas leur salut, puisqu'ils croyaient déjà à toute la révélation qu'ils avaient reçu, mais ils devaient passer de l'ère de l'Ancienne Alliance, à l'ère de l'Eglise, par une croyance en Jésus Christ, et la réception du Saint-Esprit, ce que Paul leur a permis d'avoir.

Ainsi était officiellement complète la transition de l'Ancienne Alliance à l'Eglise. Il était maintenant claire pour tous les croyants qu'il n'y a plus de Juifs, ni de Grecs (Gal. 3:28) car tous les croyants ont accès auprès du Père, par un même Esprit (Eph. 2:18).

- (c) Signification du baptême de l'Esprit pour le temps de l'Eglise
- i) Union et appartenance à Jésus Christ Rom. 8:9; Gal. 3:27-29; Rom. 6:1-4; Col. 2:12
 - ii) Placé dans le corps de Christ, l'Eglise. 1 Cor. 12:13 (Voir aussi Eph. 4:4-6)
 - iii) Temple du Saint-Esprit, Corporellement, 1 Cor. 3:16; Individuellement, 1 Cor. 6:19
 - iv) Scellé, ayant l'Esprit comme gage de notre héritage. Ceci garantit la permanence de la présence du Saint-Esprit dans toutes personnes sauvées. Eph. 1:13-14; 2 Cor. 1:21-22; Eph. 4:30 *N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.*
 - v) Rendu participant aux bénédictions de l'Alliance avec Abraham. Gal. 3:27; 3:14 et aux bénédictions de la Nouvelle Alliance, 2 Cor. 3:5-6

(le royaume [positionnellement] Col. 1:12-14; le sang de Christ [le sang de l'alliance], Mat. 26:28; Heb. 8:6-22.

vi) Le Saint-Esprit dirige les enfants de Dieu (Rom. 8).

- (d) Moment du baptême de l'Esprit. A part pour les disciples originaux (Act. 2), et quelques personnes du temps de la transition (Act 8 et 19), le baptême s'opère invisiblement au moment du salut. Il est impossible d'être sauvé et de ne pas avoir l'Esprit de Christ (Rom. 8:9). C'est pourquoi il n'y a aucun commandement d'être baptisé du Saint-Esprit.
- (3) La « plénitude » de l'Esprit (Etre rempli du Saint-Esprit). (Ex. Ac 2:4; 4:8; 4:31; 7:55; Ac 9:17; Ac 13:9; Ac 13:52). C'est un commandement, contrairement au baptême du Saint-Esprit. Eph. 5:18 parle de contrôle. Au lieu d'être contrôlé par le vin, il faut être contrôlé par l'Esprit. Le contrôle du Saint-Esprit n'amène aucun enfant de Dieu à être passif, mais plutôt à la pleine utilisation de nos moyens et de nos pensées (1 Pierre 5:8) dans le contexte du renouvellement de l'intelligence (Rom. 12:2; Eph. 4:23) par la foi (c'est-à-dire dans une pleine confiance en Dieu et non en nous-mêmes [Phil. 3:3-4; Zach 4:6]) pour faire ce que Dieu nous commande. Donc le contrôle de l'Esprit vient par l'obéissance du chrétien à la Parole de Dieu en pensée et en action. Synonyme : « Marcher dans l'Esprit » (Gal. 5:16; Gal. 5:25).
- (4) Les dons du Saint-Esprit
- (a) Super-naturels, 1) pouvant être donnés par prophétie/imposition des mains (2 Tim. 1:6; 1 Tim. 4:14), 2) donnés d'une façon claire et précise (1Cor. 12:8-10; 12:28-30; les chrétiens de ce temps-là n'avaient aucun doute de quel(s) don(s) ils avaient); 3) donnés comme confirmation du nouveau message en Jésus-Christ, au même rang que les signes, prodiges et miracles (Heb. 2:3-4). Diverses listes : 1 Cor. 12: 8; 12:28; Rom. 12:3-8.

- (b) But : pour l'édification du corps de Christ (1 Cor. 12:7; 14:12); et comme confirmation du message de Jésus-Christ (et de l'établissement de l'Eglise), Hébr. 2:1-4.
- (c) Cessation : 1 Cor. 13:8-12. La nature temporaire des dons est démontrée ici. Paul traite surtout des dons de révélation (don de prophétie, don de connaissance) et les dons de signe (don des langues).
- i) Les langues cesseront (par elles-mêmes), temps « moyen » (Gr.) (Équivalent au réflexif). De fait, une fois que le but a été accompli et le fait clairement établi que la nation d'Israël était mise de côté (Jérusalem et le temple ayant été détruit en A.D. 70) et que le plan de Dieu était avec l'Eglise, le don des langues a cessé d'elle-même.
 - ii) Le don de prophétie et le don de connaissance devaient être abolies, par la venue du parfait (13:8-9). Le « parfait » ne peut pas référer à la venue d'une personne, étant au neutre en grec, et non au masculin. Cela ne dit pas non plus que nous irons vers le « parfait », mais le « parfait » viendra à nous. « Parfait » veut lit. dire « complet » et prend cette nuance surtout dans le contraste avec ce qui est « partiel ». Nous concluons donc que Paul ne parle pas de la venue de Jésus Christ, ni de notre « aller au ciel », mais parle de la venue de la révélation complète de Dieu, c'est-à-dire, la Parole de Dieu complète et achevée dans les 66 livres des Saintes Ecritures.
 - iii) Paul illustre tout cela avec trois illustrations (1 Cor. 13:11-12). Il est vrai que les images que véhiculent ces illustrations font parfois penser au ciel, et certes ils pourraient s'apprêter à cela, si ce n'étaient que les propositions claires des v. 8 à 10 ne s'apprêtent pas à cette interprétation. Il est préférable de laisser le contexte et les paroles spécifiques de Paul définir le sens des paroles

imprécises et imagées des illustrations plutôt que vice-versa. Autrement ce que nous avons, c'est que les dons de prophéties et de connaissance sont encore en vigueur aujourd'hui, et le seront encore jusqu'au retour de Christ, ce qui veut dire que nous pouvons encore recevoir de nouvelles révélations (extra-bibliques) par des personnes qui auraient le don de prophétie ou le don de connaissance.

- (5) Conclusion : les dons de l'Esprit ont cessé, dans leur aspect super-naturel, une fois le message confirmé et l'église établie, et la transition terminée entre l'ancienne alliance et le temps de l'Eglise. Mais l'aspect général des dons dans nos aptitudes et nos talents dans les fonctions où Dieu nous place demeure (cf. Rom. 12:7-8; 1 Pierre 4:10-11).

III. Les oeuvres de Dieu

(Incluant Angelologie, Anthropologie, Hamartologie, Sotériologie, Ecclésiologie, Eschatologie)

A. L'univers

1. La Création était « ex nihilo », à partir de rien. Gen. 1 La matière n'est pas éternelle, contrairement à son Créateur dont l'existence n'est jamais défendue, mais simplement affirmée. L'action créatrice était dans sa Parole toute puissante. « Il dit... et cela fût » Gen. 1. Tout a été créé en 6 jours normaux selon le récit de Gen. 1 et 2. Dieu a donné forme et contenu à Sa création parce qu'elle était « informe et vide », Gen. 1:2
 - a. Jour 1 - Dieu a séparé la lumière des ténèbres
 - b. Jour 2 - Il a séparé l'atmosphère de l'eau des mers.

- c. Jour 3 - Il a séparé le sec des mers et mis la verdure (les plantes).
 - d. Jour 4 - Il a mis les luminaires dans le ciel (soleil, lune, étoiles) pour servir de signes, pour calculer jours et saisons; et aussi pour servir à manifester la grandeur et la gloire de Dieu (Ps. 19). *Note:* l'étendue de l'univers avec toutes les étoiles et toutes les galaxies n'a été créée que pour donner un contexte à la terre. La terre est le centre de l'attention de Dieu. La terre est la raison d'être du reste de l'univers. C'est pourquoi la vie est sur terre et non ailleurs.
 - e. Jour 5 - Il a rempli le ciel et la mer d'animaux chacun « selon son espèce ».
 - f. Jour 6 - Il a rempli le sec d'animaux et de reptiles chacun « selon son espèce ». Puis il a comblé le tout par la création de l'homme « à son image ».
2. La différence fondamentale entre l'humain et les animaux est spécifiée dans les expressions relatives à chacun, les animaux étaient créés « selon leur espèce », et l'homme « à l'image de Dieu, à sa ressemblance ».
 3. Il n'y a pas eu de processus d'évolution sous aucune forme, et entre le v. 1 et le v. 2, il n'y avait pas une période de temps où la destruction a frappé la création originale puisque la mort est entrée dans le monde avec Adam (Rom. 5:12).
 4. L'acceptation du fait de la création n'est que par la foi (Heb. 11:3) en l'évidence qui nous est donnée dans la nature (Ps. 19; Rom. 1:18-21), et dans la Bible (Gen. 1-2).
 5. L'oeuvre de la création est préservée par le fait que Christ soutient toute chose par Sa parole puissante (Heb. 1:3; Col. 1:17).

B. Les anges

1. Les anges sont des êtres spirituels (des esprits, Heb. 1:14; Act. 8:7) créés (Neh. 9:6; Ps. 148:2,5) directement de Dieu, sans procréation (Mat. 22:30; Col. 1:16), avec des traits de

personnalité (intelligence limitée [1 Pie. 1:12]; émotions [Job 38:7]; volonté [Esa. 14:12-15]). Ils ont eu un commencement, mais n'auront pas de fin, étant immortel (Luc 20:36). Les anges ont assisté à l'oeuvre de Dieu quand il a donné forme et rempli la terre (Job 38:4-7). Ils ne sont pas infinis sous aucun aspect, et sont localisés (pas omniprésents [Dan. 9:21-23]), même s'ils peuvent être nombreux à la même place (Luc 8:30). Ils sont immatériels, quoi qu'ils puissent prendre la forme d'un homme (Heb. 13:2; Gen. 19:1-5). Les anges sont supérieurs en force et en puissance à l'homme (2 Pi. 2:11), avec un degré variable d'autorité (Col. 1:16; Eph. 3:10) et étant divisés en plusieurs classes (ex.: Chérubin [Gen. 3:24; Ez. 28:1-14], Seraphim (Es. 6:3), archange [Jude 8], créatures vivantes [Ap. 4:9]; etc.).

2. Le terme « ange » veut dire « messager » et est parfois utilisé pour référer à des messagers humains (Nom. 21:21; Luc 7:24; Jac. 2:25). Il est aussi utilisé pour référer aux manifestations du Fils de Dieu dans l'A.T. sous l'expression « Ange de l'Eternel » qui serait peut-être mieux traduit par « l'Envoyé de l'Eternel » pour éviter toute confusion (Gen. 16:7-13; Ex. 3:2-6; 1 Chr. 21:15-20; Zach. 1:12, 13). Autrement, à moins que le contexte indique le contraire, le terme « ange » est utilisé pour parler de ces esprits créés pour servir Dieu.
3. Tous les anges ont été créés parfaits (Gen. 1:31; Eze. 28:12-15), mais suivant l'orgueil et la rébellion d'un ange très puissant, Satan (Es 14:12-15; Ezek. 28:15-17), il y a deux classes d'anges : « les anges élus » qui n'ont pas suivi Satan dans sa rébellion et ont demeuré dans leur perfection (1Tim. 5:21), et les « démons », qui sont le tiers des anges créés, qui ont péché en suivant Satan (2 Pi 2:4; Jude 6; Apoc. 12:4; Luc 8:2).
4. Les anges élus servent Dieu dans l'ordre et la bienséance (Job 1:6; 2:1; Jude 8; Ps. 103:20). Leurs oeuvres, ou responsabilités, incluent la louange (Ps. 148:1; Es. 6:3; Apoc. 4:8); la guerre (Apoc. 12:7-9); l'administration (Col. 1:16); l'annonce de nouvelles (Luc 1:19; Dan. 9:21-23) et de la loi (Act. 7:53; Heb. 2:2); la protection (2 Rois 6:17; Dan. 12:1); l'assistance des saints (Heb. 1:14);

l'exécution des jugements de Dieu (Act. 12:23; Apoc. 6:1); la « veillance » (Mat. 18:10). Ils s'occupent aussi des morts (Luc 16:22; Jude 9).

5. Les anges déchus, ou démons, ainsi que Satan, s'opposent à Dieu par de nombreuses façons qui incluent : le mensonge/tromperie/fausses religions/fausses doctrines (Jean 8:44; 2 Cor. 11:13-14; 1 Jean 2:18, 22; 2 Thess 2:9; Apoc. 20:3; 1 Tim. 4:1-2; 1 Cor. 10:20-22); la direction de ce monde de ténèbres (Eph. 6:12; Apoc. 17:12); l'aveuglement des incrédules (2 Cor. 4:3-4); l'incitation au mal (Eph. 2:2), la possession d'hommes et de femmes (Mat. 8:16). Face aux sauvés, leurs oeuvres incluent l'accusation des saints devant Dieu (Apoc. 12:10); la tentation au mal (1 Cor. 7:5; Act. 5:3); l'opposition au ministère des saints (1 Thess. 2:18); la persécution (Apoc. 2:10); l'infiltration des églises par de faux prophètes (2 Cor. 11:11-13); les tourments physiques (Job 1-2; 2 Cor. 12:7; 1 Cor. 5:5). Bien sûr, toutes leurs actions ne sont faites que sous la permission et les limites établies par le Dieu souverain (Job 1:12; Luc 4:41; 8:30-32). Christ a vaincu Satan et ses démons à la croix (Col. 2:15), en vainquant aussi la mort qui était auparavant sous la puissance de Satan (Héb. 2:14). Christ les réserve pour le jugement éternel du lac de feu qui est spécialement préparé pour eux (2 Pi. 2:4; Jude 1:6; Apoc. 20:10; Mat. 25:41).

C. L'homme.

1. La création de l'homme

Note : (à part dans les points a. et b., « homme » est utilisé au sens d' « humanité » incluant l'homme et la femme)

- a. L'homme a été créé directement par Dieu de la poussière de la terre et du souffle de vie de Dieu, à l'image et ressemblance de Dieu (Gen. 2:7 Gen. 1:27). Dieu « forma » le corps de l'homme de la poussière de la terre. Dieu « créa » l'homme en soufflant un souffle de vie dans le corps qu'il

avait formé. Avec le souffle de Dieu, l'homme devint un « être vivant ». La « création » de son âme et son esprit est rattaché au souffle de Dieu. Le premier homme fût Adam, qui était le représentant légal de la race humaine (Rom. 5:12-18). La femme a été créée directement de Dieu et formée à partir de la côte de l'homme (Gen. 2:21-23). L'homme et la femme ont été créé avec la capacité de se reproduire (Gen. 1:28), et donc tous les humains sont descendants d'Adam et Eve, recevant tout leur être par le moyen de la procréation (Gen. 3:20). Dieu n'a créé directement qu'Adam et Eve.

- b. Dieu créa l'humanité : mâle et femelle. « L'homme et la femme » sont tous deux créés à l'image de Dieu. Ils sont de même valeur, de même importance, mais de rôles différents (Gen. 1:27). L'homme et la femme font part d'une dépendance mutuelle (1 Cor 11:11; Gen. 2:23; 1 Cor. 11:12). Eve était « *la mère de tous les vivants* » (Gen. 3:20). L'ordre de la création est significatif. Elle établit les différents rôles propres à chacun, et la structure d'autorité que Dieu a établie (Gen. 2:18). La femme complète l'homme. L'homme n'est pas complet sans la femme (1 Cor. 11:8-9; 1 Tim. 2:11-14). L'homme sera redevable pour bien utiliser son leadership et sa plus grande responsabilité (Luc 12:48).
- c. Signification de la création de l'homme : cela veut dire que le Dieu Créateur est souverain sur Sa créature (Rom. 9:20-21). Cela veut dire que l'homme est redevable à son Créateur. (Héb. 4:13)
- d. L'image de Dieu en l'homme.
 - (1) L'homme, étant créé par Dieu à l'image et la ressemblance de Dieu, obtient une « personnalité dérivée », c'est-à-dire, il devient une personne avec une liberté personnelle de réflexion, de décision et d'émotions, mais une liberté relative et dérivée de Celui de qui il tire son souffle de vie, le Dieu Créateur. Il y a un certain paradoxe.

- (2) « A l'image de Dieu » (ou lit. « en tant qu'image de Dieu ») inclut l'aspect d'être représentant de Dieu sur terre, pour avoir dominion sur la terre (Gen. 1:26), dans un sens comme un délégué, ce qui le distingue des anges.
- (3) « A la ressemblance de Dieu » parle spécifiquement de refléter les caractéristiques de personnalité de Dieu : un être *personnel* avec une conscience de soi, un intellect, une volonté, un sens social (et la possibilité de communiquer intelligemment - langage); un être *spirituel*, capable d'avoir une relation avec Dieu; et un être *moral*, conscient du bien et du mal.
- (4) L'homme ne reflète Dieu que dans un sens limité, contrairement à Christ qui est le « reflet de la gloire du Père, et l'empreinte de Sa personne » (Heb. 1:3) et « l'image du Dieu invisible » (Col. 1:16) dans un sens absolu et infini.
- (5) La chute n'a pas oblitéré le fait que l'homme soit à l'image de Dieu (Gen. 9:6; Jac. 3:9). L'homme, quoi que corrompu et totalement dépravé (voir définition ci-bas), retient toujours son caractéristique d'être fait à l'image et à la ressemblance de Dieu. Ce n'est que par la rédemption en Jésus Christ qu'il peut y avoir un renouvellement d'être à la ressemblance de Dieu (Col. 3:9-10; 2 Cor. 3:18; 1 Cor. 15:40; Rom. 8:20; Eph. 5:1).
- e. L'homme a été créé pour entretenir trois relations : d'être centré sur Dieu (Mat. 22:37); axé sur le prochain (Gen. 1:27; Mat. 22:39); dominer sur la nature (Gen. 1:26-30; Ps. 8:6-9). Il n'a pas été créé pour être centré sur soi.
- f. La composition de l'homme :
- (1) Matériel : un corps, constitué de poussière, qui est corruptible depuis la chute et jusqu'à ce qu'il soit rendu incorruptible à la résurrection (1 Cor. 15). Les perdus ne seront ressuscités que pour être jugés et envoyés à la seconde mort (Apoc. 20:11-15; Dan. 12:2). Les sauvés auront part à la première résurrection et vivront

éternellement (Apoc. 20:5-6). Ils auront un corps glorifié semblable au corps glorifié de Jésus Christ (Phil. 3:21).

- (2) Immatériel : l'âme et l'esprit, synonymes quand ils réfèrent à l'immatériel, mais distincts de nuance (1 Thess. 5:23; Heb. 4:12) : *a)* l'esprit parlant de l'aspect de notre être capable d'être en communion avec Dieu (1 Cor. 2:11; Rom. 8:16); *b)* l'âme étant le siège de nos pensées, conscience de soi, affections, désirs, émotions, et volonté (Deut. 4:29; Deut. 6:5; Deu. 10:12; Deut. 26:16; Mat. 22:37), un peu comme coeur (Mat. 13:15; Luc 24:32; Rom. 8:27) quoi que coeur est utilisé seulement de notre vivant, et âme pour aussi ce qui demeure après la mort. L'homme possède aussi une conscience (connaissance innée et générale du bien et du mal) donnée par Dieu (Rom. 2:15) et qui sert de juge ou de témoin (Rom. 2:15; 9:1), qui est souillée par le péché (Tit. 1:15), mais peut être purifiée par le sang de Christ (Heb. 9:14) puis la confession (1 Jean 1:9; cf. 2 Tim. 1:3), quoi qu'elle peut être flétrie et ignorée (1 Tim. 4:2; cf. Rom. 14:22b), ou faible à la mesure dont la connaissance avec laquelle elle opère dévie de la vérité de la Parole (1 Cor. 8; Rom. 14).

2. La chute de l'homme et le péché

- a. Le péché est entré dans le monde par la désobéissance d'Adam, en tant que représentant légal de toute l'humanité. La mort est venue en conséquence de cette désobéissance d'Adam (Gen. 3; Rom. 5:12-21). La désobéissance d'Adam s'est fait suivant le fait que sa femme a été séduite (Gen. 3; 1 Tim. 2:14).
- b. Le péché d'Adam et d'Eve a eu beaucoup de conséquences à part la mort spirituelle : la mort physique; la malédiction sur la nature et l'anatomie humaine (Gen. 3:16, 17; Rom. 8:19-22).

- c. Chaque personne humaine est pécheresse de nature 1) puisque que chacun pêche en actions et en pensée (Rom. 3:10-23; Rom. 5:12); 2) puisque chacun est descendant d'Adam et Eve, recevant sa nature dépravée et corrompue (Job 14:4; Ps. 51:7), 3) et à cause de la seule acte de leur représentant légal, Adam, le premier homme (Rom. 5:18-19; 1 Cor. 15:20-22), recevant sa culpabilité qui lui est imputée. Au salut, la justification s'occupe du problème de notre culpabilité (Rom. 3:19-26), et la régénération s'occupe du problème de la nature dépravée, donnant une nouvelle nature (2 Cor. 5:17; Eph. 2:10; 1 Pi. 1:3).
- d. La dépravation totale est le fait que tout l'être soit corrompu et souillé, et rien de ce que l'homme naturel (non-sauvé) fait est pur devant Dieu, même ses « bonnes oeuvres » sont souillées par le fait qu'il les fait en tant qu'un être souillé (Tit. 1:15; Rom. 3:10-12; Es. 64:5). La dépravation totale ne veut pas dire que les hommes sont toujours à leur pire expression de péché, ou qu'il n'y a pas de degré de corruption ou de gravité de péché (Jean 19:11; Mat. 5:13; Eze. 16:47). C'est aussi pourquoi, Dieu tiendra compte des oeuvres de chacun au jugement dernier (Apoc. 20:13; Mat. 11:21-22).
- e. La nature du péché est tout ce qui n'est pas conforme au caractère de Dieu, et se manifeste que ce soit par les actes mauvaises (Eph. 5:11, 12), les mauvaises dispositions de coeur (Jer 17:9; Mat. 15:19); les mauvaises pensées (Mat. 5:28), un manque de foi (Jean 9:41; Rom. 14:23) ou toute autre omission (Jac. 4:17) ou par une nature méritant la colère (Eph. 2:3). Le péché est à prime à bord en relation à Dieu (Ps. 51:6), quoi qu'il puisse se révéler vis-à-vis de nos relations avec notre entourage (adultère, meurtre, etc).
- f. La condition de l'homme [naturel/non-sauvé] : mort spirituellement (Eph. 2:1-3); séparé, ayant besoin de réconciliation (2 Cor. 5:17-21); aveugle, voilé (2 Cor. 4:3-4); perverti, corrompu, sous l'emprise du péché, (Rom. 3:9-21);

souillé (Tit. 1:15); obscurci dans ses pensées à cause de l'ignorance et de l'endurcissement (Rom. 1:25-28; Eph. 4:17-19); sous la puissance de Satan (Eph. 2:2; 2 Tim. 2:26; Act. 26:28); malhonnête avec les faits (Rom. 1:18); indépendant de coeur (Rom. 3:11; Ps. 10:4); insensé (Ps. 14:1; Ps. 53:1); incapable (1 Cor. 2:14), mais tout de même récipient de la « grâce commune » qui fait *a)* qu'il pleut sur les bons comme sur les méchants (Act. 14:17), *b)* que le mystère de l'iniquité est retenu pour un temps (2 Thess 2:6-7), *c)* qu'il y a un certain ordre et bien civique ici bas (1 Tim. 2:1,2; Rom. 13:1-4), et *d)* que l'homme peut faire des grandes choses avec l'intelligence et les talents que Dieu lui a donnés (ex. Gen 11:6; 4:21)

- g. L'homme est entièrement responsable de sa condition pécheresse, et de la conséquence méritée, la mort spirituelle et éternelle (Eph. 2:1-3; Apoc. 20:11-15). Dieu n'est dans aucun sens responsable pour le péché (Jac. 1:13-15), ni de la perte de l'homme (Rom. 9:22-23). Cependant, Dieu est pleinement responsable du salut de ceux qui sont sauvés (Rom. 9:23; Eph. 1:3-11).
- h. Les trois types de tentations *1)* La convoitise des yeux; *2)* La convoitise de la chair; *3)* L'orgueil de la vie (1 Jean 2:16; Gen. 3:6).
- i. Les trois sources de tentations: *1)* Le monde (1 Jean 2:15-17; Jean 17:14-16;); *2)* La nature pécheresse (Jac 1:14); *3)* Satan (Gen. 3; Mat. 4).

D. Le salut

1. **La provision du salut.** Le salut a été pourvu objectivement par Christ dans sa mort et résurrection (1 Cor. 15:3-4). Cette provision est objective, unique, complète et finale dans Son oeuvre à la croix (Héb. 9:12, 26, 28; 10:12). Que les gens

l'acceptent ou non, voici ce que Christ a accompli à la croix, sous plusieurs aspects :

- (1) La Substitution, vis-à-vis des pécheurs. C'est-à-dire que Christ est mort à la place des hommes pécheurs (Rom. 5:6, 8; 2 Cor. 5:14-15; 1 Th. 5:10; Heb. 2:9).
- (2) La Rédemption, vis-à-vis de la dette du péché. C'est-à-dire le paiement ou la rançon en relation de nos péchés, notre culpabilité et notre condamnation. Le paiement est spécifiquement le sang de Christ (qui parle du sacrifice sanglant de sa vie sur la croix) (1 Pi 1:18-19; Marc 10:45; Eph. 1:17) et ce qui est racheté sont les pécheurs du monde (2 Pie. 2:1), quoi que la libération que paie la rédemption n'est connue que de ceux qui croient (Rom. 3:24-26; Tit 2:14).
- (3) La Réconciliation, vis-à-vis de l'homme, enlevant l'inimitié entre Dieu et les hommes, et ouvrant l'accès auprès du Père (2 Cor. 5:18-19; Eph. 2:18). Cette réconciliation doit être acceptée par l'homme par la foi afin d'être personnellement réconcilié avec Dieu (2 Cor. 5:20).
- (4) L'Expiation, vis à vis des péchés (Heb 10:12; Heb. 2:17; 1 Jean 2:2; 1 Jean 4:10). C'est-à-dire que Christ a pris sur lui-même les péchés des croyants, et même ceux du monde entier. Les perdus seront toujours jugés selon leurs oeuvres s'ils ne s'approprient pas les bienfaits du sacrifice de Jésus par la foi (Apoc. 20:11-15).
- (5) La Propitiation, vis-à-vis de Dieu (Rom. 3:25). C'est à dire que Christ a satisfait parfaitement la sainte colère et la parfaite justice de Dieu en payant d'une façon finale et complète ce que méritaient les péchés de l'homme.

Cette provision est pour le monde entier; elle n'est qu'efficace que pour ceux qui l'acceptent ou la reçoivent. Cette provision est aussi basée sur le fait de la résurrection de Christ, ce qui a déclaré l'acceptation de son sacrifice par le Père, qui lui a redonné la vie afin qu'il puisse être le Sauveur vivant pour intercéder éternellement (Heb. 7:25; Rom. 4:25; 1 Cor. 15:17).

2. **L'acceptation du salut.** Le salut pourvu par Christ doit être accepté par l'homme.
 - a. Par la foi et la repentance. La repentance et la foi vont de pair, on ne peut avoir l'un sans avoir l'autre. La vraie foi, par définition, est une foi repentante (Marc 1:15; Act. 20:21). La vraie repentance, par définition, est une repentance qui fait qu'on se tourne à Dieu dans la foi (1 Thess. 1:9-10; 2 Cor. 7:10). La grande emphase du Nouveau Testament est sur croire (la foi), mais elle est claire que la repentance y est incluse. La conversion est synonyme de la repentance/foi au salut (Act. 9:35). Cette foi repentante est aussi appelée obéissance (Héb. 5:9; 1 Pierre 1:2, 22; 4:17; 2 Thess. 1:8; 2 Cor. 9:13; Rom. 10:16; 16:26; Act. 6:7) puisque Dieu commande à tous de se repentir et de croire à la bonne nouvelle (Marc 1:15).
 - (1) Repentance : c'est changer de pensées, et reconnaître notre pleine culpabilité et la pleine gravité de notre péché et incrédulité [le fait que cela nous mérite le châtement éternel de Dieu], s'en détourner et se tourner vers Dieu dans la foi (Act. 11:18; Heb. 6:1). Elle n'est pas une option, tous sont appelés à se repentir (Act. 17:30).
 - (2) Foi : Dieu définit bien la foi qui sauve dans les Ecritures. C'est de croire Dieu (Héb. 11:1, 6) dans ce qu'il dit dans sa Parole (Rom. 10:17) sur la condition de l'homme ([repentance] Jean 9:39-41; Jean 5:24), sur la provision du salut en Jésus Christ (Fils de Dieu fait homme) par sa mort et sa résurrection (Rom. 3:24-26; 1 Cor. 15:3-4), et sur le fait qu'on a le salut que par la foi (Gal. 2:16; Rom. 4:4-5). En d'autres mots, c'est de mettre son entière

confiance dans l'unique et complète oeuvre de Jésus Christ pour le salut de son âme (1 Pierre 1:17-21). La foi se manifeste dans l'invocation du Seigneur (Rom. 10:9—ce n'est pas la prière en elle-même qui sauve, c'est la foi). La foi se manifeste aussi par le fait qu'elle endure et persévère (1 Cor. 15:1-2; Jean 8:31; Heb. 3:6, 14; 10:39; cf. 1 Jean. 2:19), et par les fruits de la repentance (Héb. 12:14; Jac. 2:14-26; Eph. 2:10; 1 Jean 4:7-10).

- b. Aucune autre manière. Ce n'est pas par le baptême, ni par les oeuvres, ni par la sincérité, ni par aucun autre mérite, puisque c'est entièrement par la grâce de Dieu, sans aucun mérite humain (Eph. 2:8-9). Le baptême d'eau n'est qu'un symbole du salut et un témoignage public de connaître Christ de la part d'un croyant. Le baptême suit le salut (Act. 2:41; 10:47; 16:31-34). Les bonnes oeuvres aussi suivent le salut et manifeste la réalité de celui-ci (Eph. 2:10).
- c. Le salut est offert et ouvert à tous (Jean 6:37), et tous sont appelés à activement, volontairement, et personnellement à obéir à la bonne nouvelle en se repentant et en croyant. Personne ne peut attendre que Dieu le fasse pour eux (Marc 1:15; 2 Th. 1:8).

3. **L'application de la provision du salut par Christ à ceux qui croient**, sous divers angles

- a. La Régénération : nouvelle naissance ou nouvelle vie en Jésus Christ par le Saint-Esprit, ou parallèlement, Dieu parle de la « résurrection » de la personne morte dans ses péchés (Eph. 2:5; Jean 3:3; Tite 3:5). Il en découle pour le sauvé une nouvelle nature, et le fait qu'il soit une nouvelle création (Eph. 2:10; 2 Cor. 5:17).
- b. La Rédemption : Sur la base objective de la rédemption de Christ à la croix s'opère la libération et l'acquisition spécifique et efficace du croyant (Rom. 3:24-26; Tit. 2:14; 1

Pie 1:18). Quoi que les êtres entiers des sauvés soient rachetés déjà (1 Cor. 6:20), nous attendons la libération complète future de nos corps qui est garantie par la présence du Saint-Esprit (Rom. 8:23; Eph. 1:14; voir Eph. 4:30; Hébr. 9:12).

- c. La Justification : sur la base de la rédemption qui est en Jésus Christ, le pécheur qui place sa foi en Jésus Christ est déclaré juste; la justice de Christ lui est imputée au prix de sa foi (Gen. 15:6; 2 Cor. 5:21; Rom. 3:24-6).
- d. La Réconciliation : La réconciliation que Christ a opérée quand Il a réconcilié le monde à Dieu est appliquée au croyant (2 Cor. 5:20).
- e. L'Adoption : Le fait d'être adopté dans la famille de Dieu, de devenir enfant de Dieu et d'avoir Dieu comme Père personnel (1 Jean 5:1; Jean 1:12; 1 Jean 3:1; Rom. 8:17; Eph. 1:5; Gal. 4:5) ce qui fait de nous ses héritiers et cohéritier de Christ (Rom. 8:17).
- f. La Sanctification : Le fait d'être mis-à-part pour Dieu et rendu saint. Il y a plusieurs sortes de sanctification : à part la sanctification initiale, par laquelle on est mis à part pour l'obtention du salut (1 Pie 1:2; 2 Thess 2:13), il y a la sanctification positionnelle où Dieu nous voit saints même si nous avons encore nos natures pécheresses (Hébr. 13:4; Phil. 1:5; 1 Cor. 6:11; Hébr. 10:10); la sanctification progressive, où l'on doit marcher dans la vie de tous les jours dans l'obéissance et la foi au fait qu'on est mort au péché et vivant avec Christ, de manière à vivre de plus en plus comme les enfants de lumière que nous sommes (Rom. 6; Jean 17:17; 1 Thess. 4:3); la sanctification finale, où tout notre être sera parfaitement saint comme Il est saint (1 Jean 3:2). Sans enlever l'aspect de la responsabilité humaine vis-à-vis de la sanctification, c'est Dieu lui-même qui assure la sanctification du croyant par sa fidélité (Hébr. 12:10).

- g. La Rémission/Pardon, où la peine de nos péchés ne nous est plus demandée puisque nous nous attribuons l'oeuvre expiatoire de Christ par la foi (Act. 10:48; 13:38; Luc 24:47; Eph. 1:7; Col. 1:14).
 - h. L'Union avec Christ : le fait d'être uni à Christ et rendu participant à Son oeuvre expiatoire et à Sa vie. L'expression « en Jésus Christ » est utilisée pour le croyant une multitude de fois (Eph. 1:3; Jean 17:21; Rom. 6:1-5; 1 Jean 5:11-12; Rom. 8:35-39).
 - i. La Libération de la loi et de sa malédiction. Nous ne sommes plus sous les demandes de la loi, ni de sa malédiction pour quiconque ne peut observer toute la loi (Jac. 2:10; Rom. 7:4, 6; Eph. 2:15; Col. 2:14; Gal. 3:13). La loi avait été donnée pour montrer l'ampleur et la gravité du péché de l'homme et établir sa condamnation justifiée (Rom. 3:19-20; 7:7-13).
4. **L'Election au salut** – Dieu reçoit toujours le crédit du salut des hommes dans la Bible, et jamais la gloire de Dieu ne Lui sera enlevée pour son oeuvre salvatrice complète de A à Z. Ainsi, Dieu enseigne que les personnes sauvées ont été élues, choisies de Dieu, « avant la fondation du monde » (Eph. 1:4), « selon le bon plaisir de Sa volonté » (Eph 1:6), selon le fait qu'Il nous connaissait personnellement d'avance (1 Pi. 1:2; Rom. 8:29; cf. Jean 17:3; Mat. 7:23; Gal. 4:9), « selon la résolution de Celui qui opère toutes choses selon le conseil de Sa volonté » (Ep. 1:11), afin d'être non seulement « saints » et « à l'image de Son Fils » (Eph. 1:4; Rom. 8:29), mais aussi « ses enfants d'adoption » (Eph. 1:5). Le mystère et la gloire de Sa volonté et de Sa grâce à l'égard des saints élus sont insondables et ne doivent pas être ignorés, méprisés, ou tordus, mais doivent plutôt, d'une façon balancée, être affirmés, admirés et loués (Rom. 11:32-36), surtout puisqu'ils font de Dieu l'auteur de notre salut, tout évitant totalement d'attribuer à Dieu quelque responsabilité dans la perte de l'homme, qui seul en portera

le blâme. En effet, ne désirant point la mort du pécheur [2 Pie 3:9; Ezek.18:32], Dieu a « supporté avec une grande patience les vases de colère formés (passif- sens réflexif) pour la perdition » (Rom. 9:22), tandis qu'en contraste Il a lui-même d'avance préparé (actif) pour la gloire les vases de miséricorde (Rom. 9:23). La miséricorde est entièrement l'oeuvre de Dieu, tandis que l'endurcissement est un jugement de confirmation (Rom. 9:12-23; Mat. 13:10-15) avec lequel Dieu sera glorifié dans la manifestation de Sa justice suivant la fin de Sa patience (Rom. 9:22a). Ainsi, Christ « ne mettra dehors personne qui vient à » Lui, mais son oeuvre de salut est efficace pour ceux que le Père donne au Fils (Jean 6:37). Comment donc comprendre le lien paradoxal entre la responsabilité de l'homme et la souveraineté de Dieu? Rappelons que le côté paradoxal est dans la nature même des choses puisque le Créateur a créé une créature à son image – l'homme. Cette créature était donc paradoxalement à la fois dépendant par le fait même d'avoir un Créateur, et indépendant avec une volonté, intelligence et émotions qui lui sont propres. Tout en se rappelant que les voies de Dieu sont insondables, il nous incombe de croire et d'enseigner fidèlement tout le conseil de Dieu, et de ne pas cacher que « c'est de Lui, par Lui et pour Lui que sont toutes choses » (Rom. 11:34-36).

5. La sécurité et l'assurance du salut

- a. Sécurité (objectif), c'est un fait. La persévérance des saints découle du fait que le salut est certain et sûr. Les vrais croyants vont démontrer la réalité de leur foi par la persévérance dans la foi (Heb. 3:6, 10; Heb. 10:39). Le salut, étant l'oeuvre de Dieu, est sûr (Jean 1:12; Jean 10:28-29; 1 Pie. 1:5; Eph. 1:13-14).
- b. Assurance (subjectif), qui découle du fait (ou devrait), mais qui ne change pas le fait, et qui est possible par la foi (1 Jean 5:9-13), par le témoignage interne du Saint-Esprit (Rom. 8:16), et par une marche chrétienne conséquente (1 Jean 3:18-24). L'assurance ne garantit pas en soi le fait, puisqu'il y a la possibilité d'une fausse confiance, non basée sur la réalité d'un salut en Jésus Christ (Mat. 7:21-23).

6. **Le but du salut.** Le salut, comme toutes les oeuvres de Dieu et tout le plan de Dieu, est fait dans le but d'apporter la gloire à Dieu car ses oeuvres sont grandes, miséricordieuses, justes, et merveilleuses (Ps. 92:6; Deut. 32:4; Ps. 145:17; Eph. 1:6, 12, 14).

E. L'Eglise

1. L'église dans le contexte des **dispensations**
 - a. Les dispensations Dans le contexte de la nature progressive de la révélation de Dieu à l'homme, il s'en suit que dans chaque période, l'homme est responsable pour ce qui lui est révélé (Eph. 3:2; Col. 1:25, 26). On remarque généralement sept périodes distinctes:
 - (1) La dispensation de l'innocence, avant la chute d'Adam et Eve (Gen. 1-2)
 - (2) La dispensation de la conscience, après la chute jusqu'au déluge (Gen. 6:3; Gen. 3-7)
 - (3) La dispensation du gouvernement, du déluge jusqu'à Abraham (Gen. 9-11).
 - (4) La dispensation de la promesse, d'Abraham jusqu'à la loi (Gen. 12- Ex. 19; Gal. 3:17-19).
 - (5) La dispensation de la loi mosaïque, de Moïse jusqu'à l'Eglise (Rom. 5:12-14) (Jean 1:14)(Ex. 20 - Act. 2).
 - (6) La dispensation de la grâce, de Pentecôte à l'avènement (Eph. 3:2; (Act. 2- Apoc. 18).
 - (7) La dispensation du royaume, de l'avènement.... (Act. 1:6 Apoc. 19-22).
 - b. L'Eglise est une nouvelle entité (Eph. 3:2-6) et est différente de la nation d'Israël. Le programme de Dieu avec Israël n'a pas été révoqué, selon l'alliance avec Abraham, l'alliance avec David, et avec les promesses de la Nouvelle Alliance (Gen. 12; 15; 17; 2 Sam. 7:16; Ez. 34:23-24; Es. 9:6; Luc 1:32; Dan. 9:24-27; Jer. 31:31; Rom. 11:25-29). Suivant le temps de

l'Eglise, Dieu continuera son plan vis-à-vis de la nation d'Israël et accomplira ses promesses.

- c. La responsabilité de base dans toutes les dispensations était la foi dans la révélation qui était donnée (Hab. 2:4; Rom. 1:17). Les dispensations avant Jésus-Christ opéraient sous la patience de Dieu, Dieu « ayant laissé impuni les péchés » jusqu'à ce que Christ payent pour les péchés de tous les temps (Rom. 3:25).
 - d. La dispensation de l'Eglise était un mystère qui n'avait pas été révélé auparavant, et qui avait été révélé à Paul et les autres apôtres et prophètes (Eph. 3:2-11; Col. 1:25-26).
2. **L'Eglise universelle.** Trois images sont utilisées pour décrire l'Eglise, en tant que nouvelle entité, ou organisme, comprenant tous les sauvés tant Juifs que païens (Eph. 3:6; 2:14) à partir de la Pentecôte jusqu'à l'enlèvement (Mat. 16:18; Act. 1:5; 2:1; 11:15-16; 1 Cor. 12:13; Jean 14:1-3; 1 Thess. 4:15-18; Apoc. 3:10).
- a. Corps de Christ, dont Christ est la tête (1 Cor. 12:13; Rom. 12:5; Eph. 1:22; Eph. 5:23)
 - b. Temple (bâtiment), dont Christ est la pierre angulaire (1 Cor. 3:10-17; Eph. 2:20-22; 1 Pi. 2:4-6)
 - c. L'Epouse de Christ, dont Christ est le Chef (2 Cor. 11:2; Eph. 5:25-32; Apoc. 19:7-9).
3. **L'église locale**
- a. La plupart des utilisations du mot « église » dans le Nouveau Testament font référence à l'aspect d'une église locale, utilisé pour parler d'un regroupement de personnes qui avaient été baptisées selon leur profession de foi en Jésus-Christ (Act. 8:1; 13:1; Apoc. 2-3). L'église locale est le reflet local et la manifestation visible quoique imprécise de l'Eglise (universelle).
 - b. L'autorité de l'église locale. N'ayant aucune autre autorité externe autre que Christ comme souverain berger et

comme tête (Act. 20:28; 1 Pi. 5:4; Rom. 16:16; 1 Thess. 2:14), et devant suivre Christ comme indiqué dans Sa Parole, chaque église locale a de l'autorité :

- (1) dans le choix et la discipline de ses dirigeants (Act. 14:23; 1 Tim. 5:19-21; Act. 6:2-5)
- (2) sur ses missionnaires (Act. 13:2-3; 14:27-28).
- (3) sur leurs représentants (1 Cor. 16:3; 2 Cor. 8:16-19)
- (4) sur leur discipline et leurs problèmes internes (1 Cor. 5:1-13; Cor. 6:1-8)
- (5) sur leur réunion (1 Cor. 11:18; Act. 20:7; Col. 2:16)
- (6) dans l'observation des ordonnances (1 Cor. 11:23)
- (7) dans leurs finances (2 Cor. 8-9)
- (8) dans leurs relations avec d'autres églises locales (Act. 15:2, 22).

c. L'autonomie de l'église locale. A cause de la Seigneurie de Christ, et du sacerdoce de chaque croyant (1 Pi. 2:5-9; Heb. 10:19-22), chaque église locale est redevable directement à Christ d'être fidèle aux Ecritures (Apoc. 2-3). Ceci n'enlève en rien au fait que chaque croyant rendra compte aussi pour lui-même (2 Cor. 5:10). Elle ne répond pas à aucune autre autorité ou hiérarchie humaine. L'autorité qu'avaient les apôtres (1 Th. 2:6) n'étaient que pour la fondation de l'Eglise (Eph. 2:20), et a donc cessé avec la mort des apôtres.

d. L'organisation de l'église locale.

- (1) Générale : elles avaient des réunions régulières (Act 20:7); la responsabilité de la discipline (1 Cor. 5); des contributions volontaires pour divers buts (Rom. 15:26; 1 Cor. 9:14; 1 Jean 3:17; Phil. 4:15-16; 1 Tim. 5:9, 16); la correspondance à d'autres églises (Act. 18:27); des listes au moins pour les veuves mais sous-entendues pour les membres (1 Tim. 5:9; Act. 1:13; 2:41; Act. 6:35; Act. 20:30; 1 Jean 2:19; 2 Th. 3:6-14); et un certain ordre avec laquelle elles fonctionnaient (1 Cor. 14:40; Col. 2:5).
- (2) 2 offices :

- (a) Le pasteur / évêque [lit. surveillant] / ancien / conducteur [noms différents référant à la même personne] (1 Tim. 3:1-7; 1 Pi. 5:1-4; Eph. 4:11; Tite 1:5 et 7; Act. 20:17 et 28; Heb. 13:7, 14, 17, 24) (pouvant être multiple, dont un principal), qui doit remplir certains critères importants (1 Tim. 3:1-7; Tite 1:5-9) dont le rôle est de paître l'assemblée (1 Pie. 5:2-3); de perfectionner les saints en vue du ministère (Eph. 4:11-12); de prêcher et d'enseigner tout le conseil de Dieu selon la Parole (2 Tim. 4:2; Eph. 4:11; Act. 20:27); de faire l'oeuvre d'un évangéliste (2 Tim. 4:5); de s'adonner à la prière (Act. 6:4); d'administrer (1 Tim. 5:17; 1 Th. 5:12).
- (b) Les diacres (1 Tim. 3:8-13; Act. 6:2-5) qui doivent aussi remplir certains critères importants (1 Tim. 3:8-13) et dont le rôle était de servir pour libérer les conducteurs dans leur ministère de la parole et de la prière.
- (3) Deux ordonnances :
- (a) Le baptême par immersion de ceux qui ont fait une profession crédible du salut en Jésus Christ (Act. 2:41). Le baptême d'eau sert à témoigner de sa foi publiquement (Act. 8:38), de symbole du salut dans l'identification publique avec Christ dans sa mort, son ensevelissement et sa résurrection (Rom. 6:1-5); et de consécration à suivre Christ comme disciple (Mat. 28:19-20).
- (b) La table du Seigneur est un mémorial avec deux éléments symboliques, le pain qui représente le corps de Christ (1 Cor. 11:24) et qui relate l'unité du corps de Christ (1 Cor. 10:17), et la coupe, qui représente le sang de Christ versé à la croix (1 Cor. 11:23-30). La table du Seigneur est pour être observée dans le contexte de l'église locale par les croyants baptisés en communion avec le Seigneur (1 Cor. 11:28-29; 10:16-22) en mémoire de Christ, et en anticipation à Son retour imminent (1 Cor. 11:26).

- e. Les responsabilités et fonctions de l'église locale
- (1) Le culte, l'adoration et la glorification de Dieu (Rom. 15:5-6; Eph. 5:19; Eph. 1:6, 12, 14; 3:21).
 - (2) L'édification d'elle-même (Eph. 4:11-13) vers la maturité, l'unité de la foi, la démonstration d'un amour fraternel réel, et l'observation de bonnes oeuvres (Heb. 10:24), dans l'enseignement de tout le conseil de Dieu (Act. 20:27).
 - (3) L'observation des ordonnances (voir ci-haut).
 - (4) L'évangélisation locale, régionale et mondiale (Mat. 28:18-19; Act. 1:8) ce qui inclut l'oeuvre missionnaire (l'envoi et le soutien d'ouvriers qui se concentreront à commencer des églises et à tout ce que cela comprend).
 - (5) Le maintien d'un témoignage pur pour Dieu sans compromis (Phil. 2:15; 1 Cor. 5:13; 2 Thess. 3:6-10; 1 Tim. 5:22; Apoc. 2:12-14; 2:20; cf. Apoc. 18:4) ce qui veut dire qu'une église aura parfois besoin de discipliner ses propres membres ou dirigeants, ou de ne pas s'associer avec un ou plusieurs regroupements d'églises ou d'organisations qui compromettent la Bible (Libéralisme, Néo-évangélicisme, Pentecôtisme, etc).
- f. Résumé : les distinctifs historiques baptistes :
- (1) L'autorité suprême de la Bible (2 Tim. 3:15-17).
 - (2) L'autonomie de l'église locale (voir ci-haut)
 - (3) La prêtrise de chaque croyant (Apoc. 1:5-6) ayant tous comme grand prêtre Jésus Christ comme seul médiateur (1 Tim. 2:5; Heb. 6:20).
 - (4) Les deux ordonnances : le baptême des croyants et la table du Seigneur.
 - (5) La liberté de l'âme, c'est-à-dire que chacun est libre d'agir selon ses propres convictions (Rom. 14:22-23), mais pas de se faire son propre autorité, puisque chacun est personnellement responsable et redevable à

- Dieu pour lui-même (Apoc. 20:11-15; 2 Cor. 5:10; Rom. 14:12).
- (6) L'église de membres sauvés (voir ci-haut).
 - (7) Les deux fonctions : pasteur et diacres (voir ci-haut)
 - (8) La séparation de l'église et de l'état. L'état est une institution de Dieu pour maintenir l'ordre dans la société (Rom. 13:1-5) mais qui ne peut pas dicter ni aux croyants, ni aux églises, ce qu'il faut croire et faire devant Dieu (Mat. 22:21; Act. 5:29).

F. Les oeuvres de Dieu des temps de la fin

1. Enlèvement de l'Eglise

- a. L'enlèvement de l'Eglise est la prochaine chose à arriver selon les prophéties bibliques (imminent, Phil. 3:20; 1 Cor. 1:7) puisqu'elle sera épargnée des sept ans de tribulation (Apoc. 3:10). Les morts en Christ ressusciteront, puis eux et les chrétiens vivants à ce moment-là seront transformés, glorifiés et enlevés dans les airs avec Christ où Il nous prendra pour aller à la demeure qu'Il nous a préparée (Jean 14:1-3; 1 Thess. 4:13-18; 1 Cor. 15:35-37).
 - b. Le tribunal de Christ se fera au ciel suivant l'enlèvement (1 Cor. 3:9-15; 2 Cor. 5:10; Rom. 14:10; 1 Cor. 4:1-5) pour examiner les oeuvres des chrétiens et leurs motivations du coeur, et pour attribuer ou non les couronnes, récompenses ou louange qui est due.
 - c. Le banquet des noces de l'Agneau se fera au ciel avant le retour en gloire de Christ. L'Eglise est présentement l'épouse fiancée à Christ qui attend l'union promise (2 Cor. 11:2).
2. **Sept ans de tribulation** (la 70ème « semaine » de Daniel 9:24-27).

- a. Les 70 « semaines » (collection de 7 [ans]) n'ont pas encore été achevées. Selon Daniel 9:26, le Messie sera retranché après la 69e « semaine ». L'horloge prophétique recommencera et la 70ème « semaine » sera déclenchée par l'alliance de paix établie par l'antéchrist [l'impie/la bête (Apoc 13:2)] (Dan. 9:27) qui se manifestera sur la scène mondiale seulement après l'enlèvement (2 Th. 2:3-8). La prostituée (l'église apostat) sera au contrôle et persécutera les saints pendant la première moitié de la tribulation (Apoc. 17). Pendant ce temps Dieu va envoyer les six sceaux de jugements sur la terre (Apoc. 6-7), ce qui ne sera que le commencement des douleurs (Mat. 24:1-8).
- b. Le milieu de la semaine sera marqué par plusieurs événements importants :
- (1) la fin du ministère des deux témoins, leur mort et résurrection (Apoc. 11:3-13)
 - (2) le scellage des 144 000 témoins (Apo. 7);
 - (3) la guerre au ciel entre Michel et ses anges contre Satan et les siens qui sont barrés du ciel à partir de là (Apoc. 12:7-12);
 - (4) Satan, déchaîné sur terre, fait que l'antéchrist tue la prostituée (Apoc. 17:16), prend le pouvoir total (Apoc. 13:4), brise son alliance de paix en commettant l'abomination des désolations (Dan. 9:27), et se lance dans une persécution sans pareille d'Israël et des saints (Mat. 24:15-21; Apoc. 12:13-17; 13:7). Israël aura un lieu préparé pour sa protection (Apoc. 12:6, 14).
 - (5) L'ouverture du 7ème sceau qui est l'envoi des 7 trompettes puis des 7 fléaux/coupes, qui accomplissent la colère sur la terre de Dieu (Apoc. 8-9; 16).
3. **Le retour en gloire de Christ** A la fin de la 70e semaine, Christ reviendra en gloire avec ses saints et ses anges (Apoc. 19:11-16; 2 Thess. 1:6-11; Mat. 24:31) pour détruire de Sa bouche les armées humaines amassées contre Jérusalem (Zach 12:2-3; 14:2; Soph 3:8). Christ jugera les incrédules, et sauvera les siens (Mat. 25), et Israël en tant que nation se repentira à la vue de

leur Messie (Zach 12:10; Esa. 66:8; Rom. 11:26). Satan sera saisi et lié dans l'abysse pour mille ans (Apo. 20:1-3).

4. **La première résurrection** (Apo. 20:4-6). Cette première résurrection inclus Christ comme prémices (1 Cor. 15:23a), puis ceux qui appartiennent à Christ lors de son avènement, c'est-à-dire, les saints de l'église durant l'enlèvement (1 Thess. 4:16), puis les deux témoins au milieu de la semaine (Apo. 11:11), puis les saints de l'Ancien Testament, et les saints de la tribulation (Dan. 12:1-2; Apo. 20:4-6). Les autres morts ressusciteront aussi, mais seulement que pour être jugés dans la seconde mort (voir ci-bas).

5. **L'établissement du royaume dans sa phase millénaire** (Dan. 2:44). Christ s'assiera sur Son trône, le trône de David (Esa. 9:5-6). Durant le temps de l'Eglise, il est assis à la droite de Dieu, sur le trône de Son Père (Apo. 3:21). Il rétablira le royaume d'Israël comme c'était prédit (Amos 9:11; Jér. 33:17-22; Luc 1:35; Act. 1:3-7). Les « fils du royaume » (Mat. 13:38) pourront enfin hériter du royaume et y entrer (Mat. 5:20; Marc 10:15).

6. **La victoire sur la rébellion de Satan.** A la fin des 1000 ans, Satan sera relâché et séduira les nations qui se rebelleront contre Dieu qui les écrasera par un feu (Apo. 20:7-9)

7. **Le grand trône blanc** (Apo. 20:11-15). Le jugement dernier des inconvertis se fera devant le grand trône blanc, et le reste des morts (les incroyants) ressusciteront. Ils seront jugés selon leurs oeuvres et la sévérité de leur jugement sera en conséquence de leurs oeuvres et de la lumière dont ils ont reçu (Mat. 11:20-24). Tous ceux qui ne seront pas écrits dans le livre de vie seront jetés dans l'étang ardent de feu et de souffre, où la souffrance sera éternelle (Marc 9:46; Luc 3:17).

8. **Les nouveaux cieux et la nouvelle terre** seront créés par Dieu, à qui Jésus Christ aura remis le royaume, qui continuera

éternellement (1 Cor. 15:24-28). Le bonheur et la félicité seront pour les croyants, les élus qui auront été sauvés par la foi et par le sang de Christ (Apoc. 21-22).

Vive l'Éternel, et béni soit mon rocher!
Que le Dieu de mon salut soit exalté!
Ps. 18:47